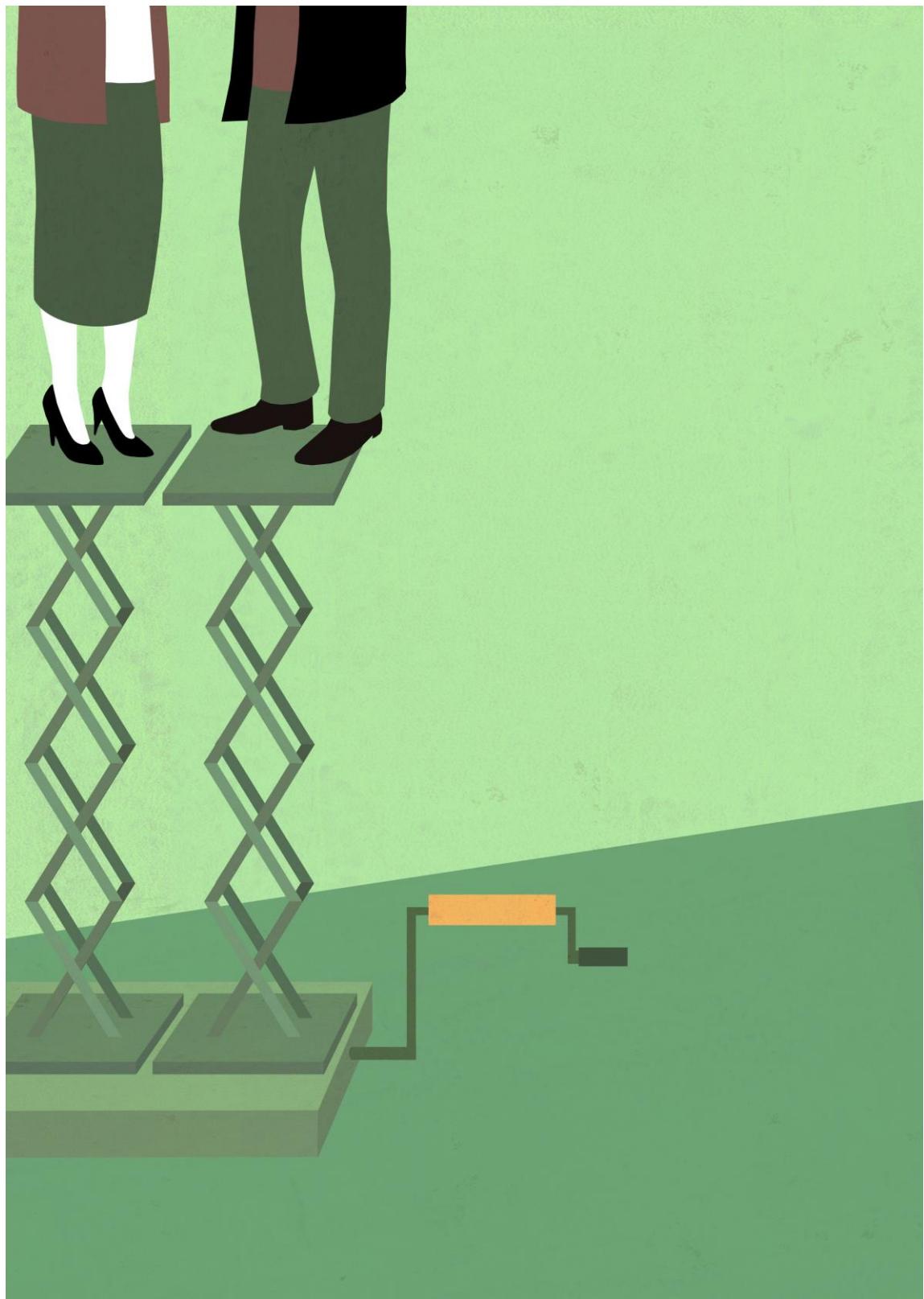


Plan für die Gleichstellung von Frau und Mann in der kantonalen Verwaltung

Medienspiegel



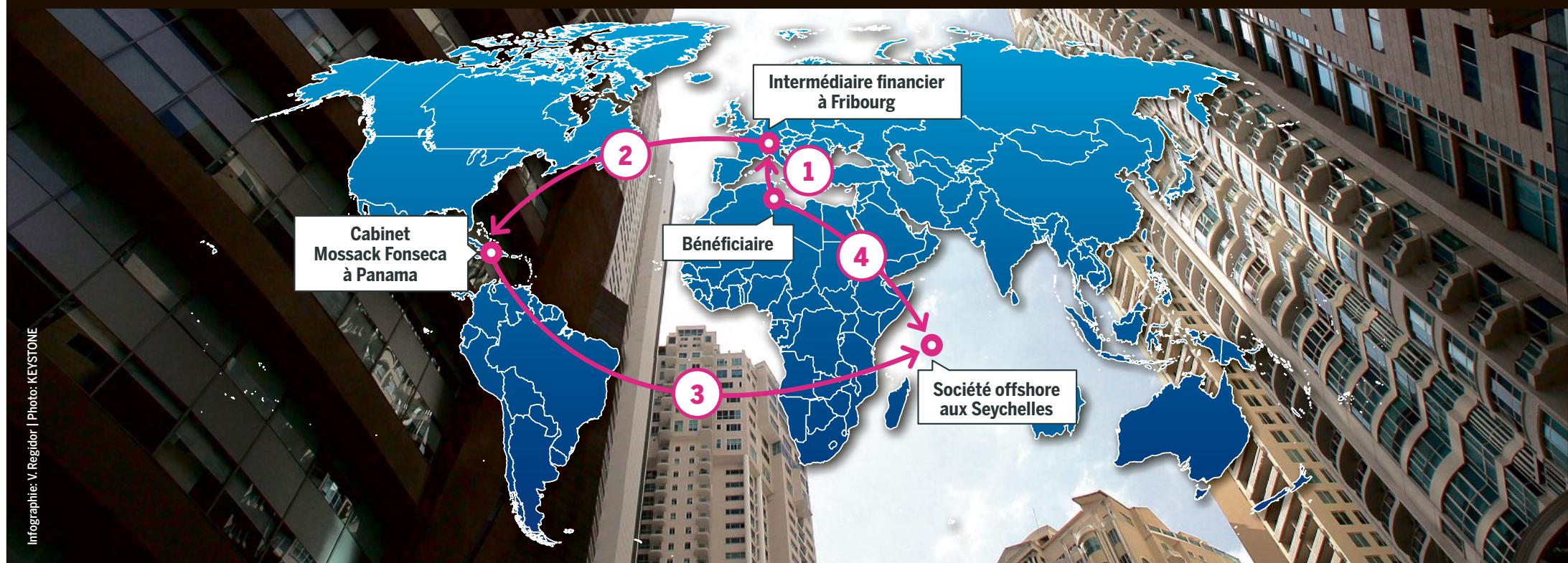
Miss Suisse 2016,
marraine de la fête

- 13 **ÉTAT DE FRIBOURG** *Un plan pour l'égalité des sexes*
 13 **MAGISTRATURE** *Un juge itinérant à la rescoussse*
 15 **NOVA FRIBURGO** *Un bicentenaire festif*
 15 **MARLY** *Feu vert aux logements pour seniors*
 17 **FINANCES** *Un acteur majeur de la gestion de fortune*

Les Panama Papers vus de Fribourg

FISCALITÉ • *Les documents du cabinet d'avocats Mossack Fonseca révèlent que des adresses fribourgeoises sont mêlées à la création de centaines de sociétés offshore. Un ex-président du HC Gottéron est concerné.*

LE PARCOURS DE L'OFFSHORE DANS LE CONTEXTE FRIBOURGEOIS



1. PHASE INITIALE

Une personne morale ou physique, résidant dans ce cas en Tunisie, souhaite bénéficier des avantages d'une société offshore, par exemple pour régler des questions de succession ou diminuer ses impôts. Elle s'adresse à un cabinet d'avocats, une société fiduciaire ou une banque du canton de Fribourg pour effectuer les démarches légales.

2. CRÉATION

La fiduciaire, le cabinet d'avocats ou la banque concernés (ou une de leurs filiales) contacte ensuite, par exemple, le cabinet panaméen Mossack Fonseca, souvent par l'intermédiaire de sa succursale à Genève. Celui-ci leur vend clés en main la société offshore, et utilise parfois ses employés comme préte-noms. L'opération est une formalité administrative réglée souvent en une heure.

3. DOMICILIATION

La société offshore est domiciliée dans un paradis fiscal, ici les Seychelles, ayant des impôts inexistant ou insignifiants, une grande opacité fiscale, et ne pratiquant pas l'échange d'information avec d'autres Etats.

4. ACTIONNARIAT

Dans la plupart des cas, la fiduciaire fribourgeoise ou le cabinet d'avocats nomme un directeur et un actionnaire officiels de la société offshore. Ils ouvrent et administrent un compte bancaire en Suisse pour le client, à titre fiduciaire. Un contrat de procuration permet au bénéficiaire final de pouvoir utiliser la société et accéder à son compte en Suisse directement, en tant que «vrai» propriétaire, sans jamais apparaître nommément.

JEAN-CHRISTOPHE EMMENEGGER

MARTIN BERNARD

L'affaire des Panama Papers n'épargne pas le canton de Fribourg. C'est ce que révèle la base de données rendue publique début mai par le Consortium international des journalistes d'investigation (ICIJ), à l'origine des révélations. Ce moteur de recherche utilise une partie des 11,5 millions de documents internes du cabinet d'avocats panaméen Mossack Fonseca (Mossfon) couvrant une période s'étalant entre 1977 et 2015. On y découvre qu'une vingtaine d'adresses du canton sont mêlées à la fabrication ou la détention de sociétés offshore.

Près de deux cents cas

L'une de ces adresses est celle de la fiduciaire fribourgeoise Multifiduciaire. Fondée en 1974 par Daniel Baudin et Olivier Fleury, elle est mentionnée pas moins de 176 fois dans les métadonnées des Panama Papers, en lien avec des sociétés offshore incorporées aux juridictions de paradis fiscaux comme Panama, les îles Vierges britanniques, et les Seychelles. Daniel Baudin et Olivier Fleury administrent également depuis 2001 une autre société, Multifiduciaire Conseils, qui se retrouve, elle aussi, mentionnée en tant que coactionnaire de dizaines de sociétés offshore aux côtés de clients cachés. En outre, d'après le registre public du monde de la finance «opencorporates.com», les deux hommes apparaissent chacun des dizaines de fois en tant que directeur ou président d'entités offshore, majoritairement panaméennes, aux côtés d'agents du cabinet Mossack Fonseca. Sur Opencorporates, les plus anciennes sociétés datent de 1986.

Créer une offshore

La création de sociétés offshore suit souvent un même schéma. «Un client qui veut créer une société au Panama,

par exemple, s'adresse à un cabinet d'avocats ou à une fiduciaire. Ce spécialiste a pour mission de créer la société pour son client, et d'ouvrir et d'administrer ses comptes bancaires suisses en tant que directeur ou président de celle-ci, à titre fiduciaire», explique Walter Stoffel, professeur de droit économique à l'Université de Fribourg (Unifr).



«J'assume entièrement la création de ces sociétés»

DANIEL BAUDIN

Ces structures, utilisées notamment pour gérer des fonds successoraux, ne sont pas illégales. Mais pour l'ancien procureur du Tessin Paolo Bernasconi, «il est évident qu'elles servent la plupart du temps à brouiller les pistes, à masquer l'identité du propriétaire effectif, rendant difficile le traçage des documents par un procureur, et impossible leur découverte par les réviseurs et les autorités fiscales». En Suisse, cependant, la loi impose depuis 2014 que les bénéficiaires finaux soient identifiés, avec copie de passeport, rendant la fraude et l'évasion fiscale plus difficiles.

Dans le cas de Multifiduciaire, les sociétés de domiciliation offshore étaient d'abord achetées à la succursale de Mossack Fonseca à Genève, avant d'être facturées aux clients.

Activité assumée

Daniel Baudin n'est pas un inconnu à Fribourg: il a présidé Fribourg-Gottéron de 2006 à 2010. Contacté, il a accepté de recevoir «La Liberté» dans les locaux de sa fiduciaire pour s'expliquer. «J'assume entièrement la création de ces sociétés», reconnaît-il d'emblée. «J'ai agi à la demande de relations, ou de

correspondants que j'ai dans différents pays, qui m'ont demandé de les constituer pour eux-mêmes ou leurs clients. Mais il y a lieu de distinguer Multifiduciaire Conseils, dont je suis administrateur avec Olivier Fleury, de l'entité Multifiduciaire Fribourg, qui n'est aucunement concernée par ces mandats. Je ne veux pas que d'autres portent la responsabilité de ces activités, qui sont d'ailleurs toutes conformes à la loi», assure Daniel Baudin.

Selon les Panama Papers, cependant, les plus récentes sociétés offshore rattachées à Multifiduciaire Fribourg datent de 2013, onze ans après la création de Multifiduciaire Conseils. Une société offshore, indiquée comme étant toujours active, aurait par exemple été incorporée aux Seychelles par l'intermédiaire de Multifiduciaire Fribourg, le 9 octobre 2006. Elle cache-rait deux clients supposés, dont l'un est Multifiduciaire Conseils SA et l'autre un client non identifié domicilié au nord-est de la Tunisie dans une cité de vacances huppée de la région de Nabeul, à Hammamet, surnommée le Saint-Tropez tunisien.

Daniel Baudin dit ne plus se souvenir de ce cas, et nie l'implication de Multifiduciaire Fribourg dans sa création. «La confusion vient du fait que nous n'avons pas changé les adresses e-mail, justifie-t-il. Ma collaboratrice utilise mon ancien e-mail qui mentionne Multifiduciaire Fribourg et Mossack Fonseca a gardé ces coordonnées.»

Sociétés actives

Les métadonnées des Panama Papers indiquent aussi qu'en 2015, 43 des 176 entités reliées à Multifiduciaire Fribourg étaient toujours actives, ou avaient été relocalisées dans une autre juridiction. Des informations dont Daniel Baudin conteste la validité actuelle.

«Au début juin 2016, il ne reste que quatre sociétés, deux au Panama et deux aux îles Vierges britanniques. Beaucoup ont été clôturées à partir de 2014, quand la législation suisse concernant la loi sur le blanchiment d'argent (LBA) et la fiscalité a été modifiée, ajoute Daniel Baudin. Ça ne m'a pas posé problème, car je voulais arrêter cette activité de toute façon.»

Un commerce lucratif

Le fondateur de Multifiduciaire affirme également ne pas avoir «gagné sa vie» avec la création de sociétés offshore. Selon d'autres sources, cependant, celles-ci peuvent rapporter gros. «C'est un business très lucratif pour les fiduciaires et les cabinets d'avocats. La création de sociétés offshore a fait vivre une partie d'entre eux pendant des années», souligne un avocat qui préfère témoigner anonymement. «La constitution

d'une société offshore peut valoir de 1000 à 10 000 francs. Pour les trusts et les fondations de famille, certaines banques et fiduciaires appliquent leurs honoraires en pourcentage du patrimoine alloué au trust ou à la fondation. Annuellement, cela peut rapporter plusieurs dizaines de milliers de dollars», confirme Paolo Bernasconi.

Pour Paul Dembinski, professeur de stratégie internationale des entreprises à l'Université de Fribourg, «il n'y a sans doute pas qu'un seul institut financier impliqué à Fribourg. Des multinationales de la place utilisent ce type de services, comme des personnes privées. On voit qu'il y a une véritable industrie de la vente de sociétés offshore, un business qui rapporte un peu à tout le monde, tant qu'il est légalement possible. En Suisse, cette situation découle d'une cécité voulue pendant des dizaines d'années.»

LES AUTRES CAS DANS LE CANTON

Une vingtaine d'adresses localisées dans le canton de Fribourg sont mentionnées dans les métadonnées des Panama Papers. La plupart se trouvent en ville de Fribourg. Certaines sont mentionnées plusieurs fois, comme celle rue P.-A.-de-Fauchigny (douze fois), où se trouve le siège de Multifiduciaire Fribourg SA. D'autres adresses apparaissent aussi à Bulle, Morat, Arconciel, Guin, Villars-sur-Glâne, Givisiez, Romont, Lugnorre ou Gletterens. La plupart sont liées à des montages complexes mais légaux, incluant des individus ou des sociétés incorporées dans des paradis fiscaux. A Givisiez, rue des Grives 1, sont enregistrées deux filiales de la multinationale française Clipso, spécialisée dans la vente de matériel de construction et

de faux plafonds. A cette adresse réside aussi le fondateur de celle-ci, Bernard Geis. Les Panama Papers indiquent qu'il possède une société offshore montée par le cabinet d'avocats canadien Helene Mathieu Legal Consultants, basé à Dubaï. En outre, de grandes fiduciaires ou cabinets d'avocats, tels que Genint ou Borel & Barbey, tous deux basés à Genève, apparaissent en lien à des montages offshore répertoriés dans le canton de Fribourg.

En Suisse romande, cependant, notons que Fribourg est un des cantons les moins concernés par les Panama Papers. Ceux où la concentration est la plus importante sont, sans surprise, Vaud et Genève. MB

Un plan pour l'égalité des sexes

ÉTAT DE FRIBOURG • *Le Conseil d'Etat a prévu 25 mesures visant à encourager l'égalité entre les femmes et les hommes au sein de l'administration cantonale.*

OLIVIER WYSER

Au sein du personnel de l'Etat de Fribourg, on trouve deux tiers de femmes dans les basses classes salariales et deux tiers d'hommes dans les classes hautes. Afin d'encourager l'égalité entre hommes et femmes dans l'administration, le Conseil d'Etat a prévu 25 mesures. Ce Plan pour l'égalité entre les femmes et les hommes au sein de l'administration cantonale (PEAC) est le fruit d'un travail conjoint de toutes les directions. Il se base sur les besoins concrets des cadres supérieurs et des collaborateurs. Le PEAC a été présenté à la presse hier.

Coût: 430 000 francs

«Notre société a évolué. La famille dite bourgeoise traditionnelle – avec un homme qui travaille à 100% et une femme au foyer – représente moins du tiers des familles en 2016. En 1990, ce modèle était présent dans deux foyers sur trois», illustre la conseillère d'Etat Anne-Claude Demierre, directrice de la Santé et des affaires sociales. «Nous voulons donner les mêmes chances à tout le monde», résume-t-elle. «L'objectif de ces mesures est de faire évoluer les mentalités et de faciliter la conciliation entre la vie familiale et le travail», complète quant à lui Georges Godel, directeur des Finances. Et de citer l'exemple du Service cantonal des contributions, «qui a longtemps été une chasse gardée masculine, avouons-le» et où les femmes montent actuellement en force dans les postes à responsabilité.

«Nous voulons donner les mêmes chances à tout le monde»

ANNE-CLAUDE DEMIERRE

Le PEAC vise à atteindre cinq objectifs stratégiques. Pour cela, 25 mesures ont été élaborées par un groupe de travail dirigé par Anne-Claude Demierre, le Service du personnel et de l'organisation (SPO), le Bureau de l'égalité et de la famille (BEF), ainsi que l'Uni-



L'Etat de Fribourg souhaite donner les mêmes chances aux hommes et aux femmes d'accéder à des postes à responsabilité, comme celui d'huissière. ALAIN WICHTA

UNION PATRONALE

L'économie fribourgeoise a crû de 1,3% en 2015

OLIVIER WYSER

L'année 2015 aura été mouvementée pour l'économie fribourgeoise. «Dans le canton, les répercussions du franc fort se sont surtout fait remarquer durant la première moitié de l'année et ont entraîné une détérioration de la conjoncture», explique dans son rapport annuel Reto Julmy, directeur de l'Union patronale, qui a tenu ses assises mercredi à Guin. Les secteurs les plus durement touchés sont l'industrie du métal, celle du bois, les secteurs de la construction de machines et des véhicules ainsi que le commerce de détail. Même les secteurs de la construction et du second œuvre qui ont le mieux résisté à la crise ces dernières années, ont enregistré une stagnation des affaires.

«La plupart des PME régionales sont cependant insatis-

faites de la marche des affaires et ne voient pas de potentiel d'amélioration notable pour les mois à venir», poursuit le directeur. De nombreuses PME ont d'ailleurs fait savoir, selon une étude de l'ETH de Zurich, que leurs effectifs sont trop importants et qu'une réduction est envisagée. Un premier signe de cette appréciation est la croissance du taux de chômage de 2,8% au mois d'octobre 2014 à 3,7% au mois de janvier 2016.

Selon les prévisions de l'institut Créo, l'économie fribourgeoise a malgré tout enregistré une croissance de 1,3% en 2015. En 2014, cette croissance était de 2,1%. En 2016, le produit intérieur brut (PIB) devrait grimper jusqu'à 1,7%, ce qui est légèrement au-dessus de la moyenne nationale. I

CONSEIL DE LA MAGISTRATURE

Un juge itinérant pour pallier le manque

ANNE REY-MERMET

«Ce qui nous cause le plus d'inquiétude, c'est la charge des tribunaux.» Lors de la présentation de son rapport annuel hier, le Conseil de la magistrature de Fribourg a souligné la surcharge de travail à laquelle sont confrontés nombre de magistrats du canton. Ce constat n'est pas nouveau. Le président du Conseil de la magistrature, Jérôme Delabays, a rappelé que la justice souffrait «d'un manque de moyens chronique depuis des années». Pour pallier un peu le manque de personnel, le Conseil d'Etat a décidé d'engager un juge dit «itinérant» pour trois ans, entre 2015 et 2018. Des juges ad hoc ont déjà été nommés pour aider leurs collègues, mais ces mesures-là sont prises pour six mois à un an.

Ce nouveau juge itinérant sera désigné la semaine prochaine par le Grand Conseil. Il sera assisté d'un greffier et d'un secrétaire. «Nous allons lui confier des dossiers venant de différents districts, mais il aura sans doute un bureau à Fribourg. Il va aider tout le monde, mais ne pourra évidemment pas assumer la sur-

charge de tous les tribunaux», a relevé Jérôme Delabays.

Ce poste est une nouveauté, non seulement dans le canton de Fribourg mais aussi ailleurs en Suisse. Les détails de sa tâche devront encore être précisés durant l'été. «Il ne faut pas que ce juge se retrouve avec tous les dossiers les plus complexes du canton», a noté le président du Conseil de la magistrature. Celui-ci a ajouté que même si «cette mesure n'est pas la panacée, le geste du Conseil d'Etat est très apprécié».

Tous les tribunaux ne sont pas égaux face à la surcharge de travail. Dans les districts, ce sont surtout ceux de la Broye, du Lac et de la Gruyère qui connaissent ce type de difficultés. Les deux cours des assurances sociales du Tribunal cantonal sont aussi particulièrement touchées, bien qu'elles aient réussi en 2015 à liquider plus de dossiers qu'elles n'en ont enregistrés. La justice de paix, également concernée, a pu un peu respirer grâce à la création d'un poste de juge à 60%.

«Augmentation démographique, complexification des causes, restrictions budgétaires, sous-dotations et gel de l'engagement du personnel», tels sont les paramètres avancés par le Conseil de la magistrature pour expliquer ces problèmes de charges trop élevées.

Parmi les autres tâches qui incombent au Conseil de la magistrature figure celle de donner un préavis concernant «des postes de magistrats ou des nominations prononcées». En 2015, ils ont eu à examiner les dossiers de candidats pour six places à pourvoir. Le Conseil de la magistrature est également chargé de la surveillance disciplinaire. En 2015, 33 dossiers étaient ouverts et 27 ont été liquidés durant l'année. «Les juges ont dans l'ensemble une attitude remarquable», a indiqué Jérôme Delabays.

«La situation peut sembler assez noire, mais ce n'est pas le cas. Tout le monde travaille énormément et la justice fribourgeoise a une très bonne réputation», a conclu le président du Conseil de la magistrature. I

RÉSEAU POLYCOM

Une économie de onze millions

La réalisation du réseau radio cantonal de sécurité Polycom a coûté 24,6 millions de francs. C'est 11,2 millions de moins que devisé (-31%), expose le Conseil d'Etat dans son rapport final, dont le Grand Conseil prendra acte la semaine prochaine. La part du canton s'élève à 15,9 mio (-8,3 mio), celle de la Confédération à 8,7 mio (-2,9 mio).

La Direction de la sécurité et de la justice, le secrétaire général Didier Page explique que Fribourg «a eu raison de se hâter lentement. Nous avons bénéficié de l'expérience des cantons pionniers, où certains investissements inutiles ont été consentis. Nous avons également bénéficié de l'évolution de la technologie, qui s'est accompagnée d'une baisse des prix.»

La construction du réseau Polycom – qui permet le contact radio entre police, pompiers, premiers secours... – a démarré en mai 2010 pour s'achever quatre ans plus tard. «Actuellement, il fonctionne à entière satisfaction», se félicite le gouvernement. Il n'empêche: «Des adaptations mineures ont été ou seront effectuées, sans incidences pour les utilisateurs», indique le Conseil d'Etat. PP

SPIRITUALITÉ

> **PRIÈRES** St-Hyacinthe: je, ve 6 h 50 laudes et messe, 12 h 25 office du milieu du jour, 18 h 30 méditation, 19 h vêpres, sa 12 h messe, 19 h 30 vêpres, di 8 h 30 laudes, 18 h 30 adoration, 19 h 30 vêpres. St-Justin: je 8 h. St-Nicolas: je, ve 8 h laudes, 18 h vêpres, 18 h 15 messe, ve 17-18 h confessions, sa 8 h 30 messe. St-Maurice (chap. St-Beat): ve 8 h messe. St-Pierre (chap. St-Joseph): je-ve 8 h 30 messes, sa 16 h 30-17 h 30 confessions. Ste-Thérèse: je 8 h, 8 h 45 (D), ve 18 h 30 messes, sa 16-17 h confessions. Christ-Roi: ve 8 h 30-18 h exposition du St-Sacrement, 17 h 15-18 h 15 et sa 16-17 h confessions. Chappelle Christ-Roi: je, sa 8 h, ve 18 h 15 messes. Cordeliers (chap. de la Vierge Noire): di 21 h adoration perpétuelle. Ingenbohl: je, ve, sa 8 h 15 messe. Maigrauge: di 16 h 45 vêpres et adoration. Montorgé: di 17 h vêpres. Notre-Dame: je-ve 9 h et 18 h 30, sa 9 messes. Providence: je, ve 17 h, sa 10 h messe ou communion. Visitation: di 17 h 30 vêpres. Centre Ste-Ursule: ve 12 h 15 messe, ve 20 h prière de Taizé. Bourguillon: sa 8 h 15 messe de pèlerinage, di 15 h 15 célébration mariale. Synagogue (rue Jos.-Piller 9): ve 18 h 45 office, sa 9 h office. Mosquées Centre de l'association des musulmans de Fribourg (rte Glâne 9): ve 12 h 30. Autres mosquées: ve 13 h 30.

Freiburger Nachrichten

Einige deutschsprachige Tageszeitung im zweisprachigen Kanton Freiburg

Heute Grossauflage – 40 912 Exemplare

A.Z. 1700 Freiburg 1
153. Jahrgang
Einzelverkauf Fr. 3.00*
*Dieser Betrag enthält
2,5% MWSt

Fussball

Renato Sanches ist einer der Spieler, die es an der EM zu beobachten lohnt.

Seite 23



Für alle unter 26 Jahren.
Mehr erleben. Mehr profitieren.

raiffeisen.ch/youngmemberplus

RAIFFEISEN

Deutschfreiburger Raiffeisenbanken

DONNERSTAG, 9. JUNI 2016

Nr. 131

Mehr Mütter in Kaderpositionen

In der Kantonsverwaltung arbeiten mehr Frauen als Männer. Sie sind in Kaderpositionen aber schlechter vertreten, dies oft aus familiären Gründen. Der Staatsrat setzt einen Plan mit **25 Massnahmen** für eine bessere Gleichstellung um.

FREIBURG Der Staat Freiburg beschäftigt zwar zu 55 Prozent Frauen. Doch sind weniger Frauen als Männer in den höheren Lohnstufen zu finden, und der Durchschnittslohn von männlichen Angestellten ist um 33 Prozent höher als jener der Frauen. Dies ist oftmals auf familiäre Gründe zurückzuführen: Eine Karriere lässt sich in der Regel immer noch schlecht mit dem Familienleben kombinieren; viele Frauen arbeiten deshalb Teilzeit. Die Freiburger Regierung will Gegensteuer geben und hat einen Plan für die Gleichstellung von Mann und Frau in der kantonalen Verwaltung erarbeitet. 25 Massnahmen sollen unter anderem dazu beitragen, dass die Arbeitsbedingungen flexibler und den heutigen Familienmodellen angepasst werden. Alle Direktionen sollen zudem Sollwerte für weibliche Kaderpositionen definieren; auf eine Quote hat der Kanton aber verzichtet. Die Staatsrätin Anne-Claude Demierre und Staatsrat Georges Godel stellten gestern den Plan den Medien vor. *im*

Bericht Seite 2



Schlagzeilen

Sensebezirk
Romag-Halle in Düdingen wird für zwei Tage zum Kulturort.
Seite 7

Ausland
Frankreich stellt App vor: Terrorwarnung direkt aufs Handy.
Seite 37

Wetter
Überwiegend trocken, zeitweise sonnig und 20 Grad.
Seite 40

Zitat des Tages
«Wir können stolz sein auf unsere Justiz.»
Jérôme Delabays, Präsident des Freiburger Justizrates
Seite 3

Inhalt

Todesanzeigen	6, 8
TV/Radio	18
Forum/Agenda	19
Lottozahlen	25
Kinos	38

Redaktion: Tel. 026 426 47 47
Fax 026 426 47 40
Abonnemente: Tel. 026 347 30 00
Inserate: Tel. 026 347 30 01
Fax 026 347 30 19

4 0 0 2 3
9 771660959007

Reklame

pc
PCPROFI
PC-PROFI GMBH | 3286 DÜDINGEN
026 492 90 20 | INFO@PC-PROFI.CH



Fussball-Europameisterschaft

Zwei Public Viewings in der Stadt

FREIBURG Morgen ist der Startschuss für die Fussball-Europameisterschaft in Frankreich, doch in weiten Teilen des Kantons ist noch wenig davon zu spüren. Weder im Sense- noch im Seebereich stehen Grossleinwände bereit, wo die Fans ge-

meinsam für die Schweiz feiern könnten. Doch in der Stadt Freiburg kommt Stimmung auf: Im St. Leonhard und im Fri-Son stehen Public Viewings aller Spiele auf dem Programm. *emu/Bild ce*
Bericht Seite 9

Erst mit 75 zum Kontrolltest

BERN Der Ständerat hat nach dem Nationalrat das Alter für die erste vertrauensärztliche Untersuchung für Autofahreinnen und Autofahrer von heute 70 auf 75 Jahre erhöht. Menschen in der Schweiz würden immer gesünder älter, so der Tenor im Ständerat.

Wenig Freude an diesem Entscheid hat Verkehrsmediziner Rolf Seeger. Er rechnet mit einigen Toten und mehreren Dutzend Schwerverletzten pro Jahr mehr, wenn diese Regelung in Kraft tritt. Denn viele 70-Jährige würden bereits bei der ersten Kontrolle durchfallen und müssten ihren Fahrzeugausweis abgeben. Diese würden nun fünf Jahre länger auf den Strassen verkehren und dort sich selber und andere gefährden. *sda/gr*
Interview und Bericht Seite 35



«Zeitung im Gymnasium»

ZiG geht in die zweite Runde

FREIBURG Im Herbst starten die Freiburger Nachrichten die zweite Ausgabe des Projekts «Zeitung im Gymnasium» (ZiG). Zu einer ersten Vorbereitung trafen sich die teilnehmenden Lehrerinnen und Lehrer gestern zu einem Work-

shop. Winfried Spiegel vom Izop-Institut in Aachen (Bild) begleitet mit seinem Bildungsinstitut das Projekt. Zeitunglesen sei wichtig und könne im Unterricht wahre Wunder bewirken, sagte er. *lr/Bild ce*
Bericht Seite 13

Schwingfest Estavayer 2016

Laden Sie unter www.freiburger-nachrichten.ch/fnplus bis 17. Juni 2016 ein Foto von sich hoch, welches Sie bei der Lektüre der Freiburger Nachrichten zeigt!

Gewinnen Sie einen Platz im FN-Bus nach Estavayer am Samstag, 27.8.2016 inkl. Eintrittstickets und Verpflegung. Die Gewinner werden im Bus von Ernest Schläfli, einem der erfolgreichsten Freiburger Schwinger aller Zeiten, begleitet.

Mitmachen und gewinnen!



Reklame



Die Gewinnbeiträge werden veröffentlicht und zu Werbezwecken der Freiburger Nachrichten AG verwendet.

«Das schlummernde Potenzial besser nutzen»

Wenn der Kanton Müttern mit Kindern mehr Möglichkeiten gibt, trotz Teilzeitarbeit und familiären Verpflichtungen Karriere zu machen, kann auch er grossen Nutzen daraus ziehen. Davon ist der Staatsrat überzeugt. Er setzt deshalb einen neuen **Gleichstellungsplan** um.

IMELDA RUFFIEUX

Von den rund 18 000 Angestellten, die der Staat Freiburg beschäftigt, sind 55 Prozent Frauen. Doch nur knapp ein Drittel von ihnen sind in Schlüsselpositionen beschäftigt; so sind etwa nur 27 Prozent aller Amtsvorsteher Frauen. Das zeigt sich auch am Lohn: In den tiefsten Lohnklassen arbeiten zwei Drittel Frauen, in den höchsten Lohnklassen sind zwei Drittel Männer zu finden. Die Ungleichheit kommt nicht von ungefähr: Frauen arbeiten familiengestützt viel öfters Teilzeit – vielfach mit einem ganz tiefen Pensum, wenn die Kinder noch klein sind. Das hindert sie daran, sich für eine Kaderstelle zu bewerben und die Karriereleiter hochzuklettern. Dies, obwohl auch sie von ihrer Ausbildung her die gleichen Qualifikationen hätten wie ihre männlichen Kollegen.

Der Staat als Vorbild

Die Vereinbarkeit von Familie und Karriere ist denn auch einer der zentralsten Punkte im neuen Gleichstellungsplan, wie Staatsrätin Anne-Claude Demierre (SP) an der gestrigen Medienorientierung betonte. Sie hat die Arbeitsgruppe geleitet, die den Plan mit 25 Massnahmen erarbeitete, nachdem der Staatsrat 2012 die Strategie abgesegnet hatte. Der Kanton sei schon seit Jahren daran, die Gleichstellung von Mann und Frau zu verbessern, sagte Staatsrat Georges

Godel (CVP). Eine Flexibilisierung der Arbeitszeit, bessere Evaluierungssysteme, mehr Familien ergänzende Betreuungsangebote zum Beispiel, hätten bereits Fortschritte gebracht. Der jetzt vorgeschlagene Massnahmenplan soll diesen Prozess vorantreiben, damit die kantonale Verwaltung zu einer beispielhaften Arbeitgeberin werde. «Der Kanton hat grosses Interesse daran, gut ausgebildetes Personal zu finden und zu halten», sagte er.

Dies bestätigte Markus Hayoz, Chef des Amtes für Personal und Organisation. Er bezeichnete Frauen, die aus familiären Gründen nicht (voll) arbeiten können, oder Frauen, die den Kanton verlassen, weil Sie in der Privatwirtschaft bessere Bedingungen für Ihre familiäre Situation finden, als schlummerndes Potenzial. «Könnten wir es besser nutzen, könnte der Staat dem drohenden Fachkräftemangel entgegenwirken.»

Konkrete Hilfestellung

Der Gleichstellungsplan sieht zum Beispiel vor, dass bei Bewerbungen und Lohnfestlegung auch nichtberufliche Erfahrungen gewertet werden: Die Kompetenzen, die eine Frau bei der Versorgung Ihrer Familie oder mit Freiwilligenarbeit erlangt, sollen auch gewichtet werden, statt nur reine Berufserfahrung. Die Direktionen sind aufgerufen, bei bisherigen 100-Prozent-Stellen zu prüfen, ob auch tiefere Beschäftigungsgrade oder ein Jobsharing möglich sind. Auch



Weibliche und männliche Staatsangestellte sollen gleichgestellt werden (v.l.): Markus Hayoz, Chef des Amtes für Personal und Organisation, die Staatsräte Anne-Claude Demierre und Georges Godel, Geneviève Beaud Spang, Leiterin des Gleichstellungsbüros.

Bild Charles Ellena

soll jede Direktion einen Frauenanteilswert für Kaderpositionen definieren und kommunizieren, wie Projektleiterin Tanja Bauer ausführte. Dies sei besser als eine Quote, weil es eine flexiblere Handhabung ermögliche. Auch ist geplant, ein Angebot für eine Art Notfallbetreuung für die Kinder von Eltern in leitender Position einzuführen. Teilzeitangestellte sollen zudem in Workshops Tipps erhalten, wie sie Familie und Arbeit unter einen Hut bringen können.

Damit die Verbesserung der Gleichstellung nicht nur Theorie bleibt, müssen auch jene Personen aus- und weitergebildet und sensibilisiert werden, die Personal rekrutieren. Vorgesetzte müssten auch geschult werden, wie sie mit Mutterschaft, Teilzeit und an-

deren Abwesenheiten umgehen beziehungsweise sie überbrücken könnten. Denn es sei meist leichter, eine gewisse Zeit ohne eine Person auskommen zu müssen, als eine Stelle ganz neu zu besetzen. «Es braucht einen Gesinnungswandel», sagte Markus Hayoz. Er sei überzeugt, dass das Konzept umsetzbar sei, weil es realistisch sei.

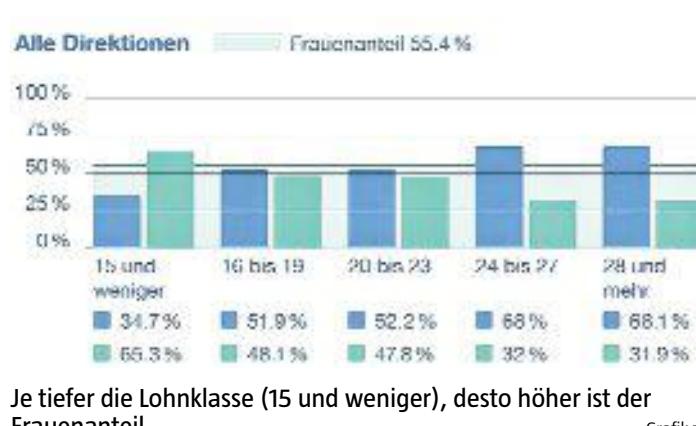
Intern richtet der Staat eine Plattform ein, auf der die Direktionen Informationen über Weiterbildungsmöglichkeiten, Leitfäden, Formulare, Statistiken und so weiter abrufen können. Dort können beispielsweise Personalverantwortliche eine Checkliste konsultieren, wie sie im Bewerbungsverfahren den Gleichstellungsansprüchen besser gerecht werden.

Der Plan für die Gleichstellung von Frau und Mann in der kantonalen Verwaltung ist in einem partizipativen Prozess entstanden, an dem alle Direktionen mitgearbeitet und an dem auch die Universität, Fachhochschulen und das Büro für die Gleichstellung von Mann und Frau mitgewirkt haben. Der Ursprung war ein Bericht des Staatsrates nach einem 2008 eingereichten Postulat. Die Chancengleichheit und Gleichbehandlung von Mann und Frau ist aber auch im Regierungsprogramm sowie im Gesetz über das Staatspersonal festgehalten. Die Kosten für die Umsetzung der Massnahmen werden auf 430 350 Franken geschätzt, 305 600 Franken sind in den Budgets 2016 und im Finanzplan bis 2019 vorgesehen.

Zahlen und Fakten

Unterschiedliche Frauenanteile

Am Anfang des Gleichstellungsplanes stand eine Analyse des Ist-Zustandes. So wurde etwa festgestellt, dass in der Volkswirtschaftsdirektion 77,4 Prozent der Angestellten in der Lohnklasse 15 und tiefer weiblich sind, aber null Prozent in der Lohnklasse 28 und höher. Über alle Direktionen gesehen liegt der Durchschnittslohn von Männern 33 Prozent höher als jener von Frauen. Nur drei Prozent aller Sekretariatsposten sind von Männern besetzt. Hingegen sind nur 16,4 Prozent der Primärlehrpersonen männlich. im



Je tiefer die Lohnklasse (15 und weniger), desto höher ist der Frauenanteil.

Grafik zvg

Das Staatsvermögen schwindet noch nicht unter Negativzinsen

Zwei SP-Grossräte zeigen sich besorgt, dass Freiburg aufgrund von Negativzinsen für sein grosses Vermögen bestraft wird. Dies sei noch nicht der Fall, versichert der Staatsrat.

FREIBURG In einer Anfrage an den Staatsrat beklagten sich die Grossräte Pierre Mauron (SP, Bulle) und René Thomet (SP, Villars-sur-Glâne), dass der Staat zwar über ein Vermögen von über einer Milliarde Franken verfüge, dass aber die Staatsrechnung keinerlei Aufschluss darüber gebe, wo sich dieses Vermögen befindet. Die beiden Grossräte wollen Auskunft darüber. Dies, weil zahlreiche Banken Negativzinsen auf hohen Einlagen verlangen. Wenn das Freiburger Staatsvermögen schon keine Erträge abwerfe, solle es zumindest nicht abnehmen, so die beiden

Grossräte. In seiner Antwort schreibt der Staatsrat, dass die Bilanzaktivien jährlich in einer Sonderpublikation zur Staatsrechnung ausgewiesen werden. Er unterscheidet zwischen Verwaltungsvermögen, das unmittelbar zur Erfüllung öffentlicher Aufgaben diene, und Finanzvermögen, die in flüssigen Mitteln und Anlagen aufgeteilt sind.

Renditesicherung im Fokus

Gemäss Angaben des Staatsrats verfügt Freiburg über flüssige Mittel in der Höhe von rund 370 Millionen Franken. 95 Millionen Franken sind auf Post- und 275 Millionen Franken auf Bankkonti. Im Jahr 2015 hätten diese Vermögenswerte eine Rendite von 0,08 Prozent erzielt. Die Zinsen seien zwar im Verlauf des Jahres immer mehr gegen null Prozent gesunken, vorläufig sei aber keine Position mit Negativzinsen belegt.



Table du Bourg

Ein neuer Treffpunkt im Burgquartier

FREIBURG «La Table du Bourg/Die Tafelrunde» heisst die Installation, die Vertreter der Stadt und Leute aus der Bevölkerung gestern Abend bei strömendem Regen offiziell eingeweihten. Der besondere Tisch, der auf dem Platz Nova Friburgo im Burgquartier steht,

soll laut Mitteilung der Stadt Platz für Begegnungen bieten und das Quartier beleben. Das Projekt entwickelt hat der Freiburger Architekt Joris Pasquier, realisiert haben es Schreiner und Schlosser des städtischen Strasseninspektorats sowie Dritte. rb/Bild Charles Ellena

Demain la Gruyère, ils sont déjà cent vingt



CHLOÉ LAMBERT

INITIATIVE. En Gruyère aussi, un groupe de citoyens s'est formé dans la lignée du film *Demain*. Dimanche soir, 120 participants se sont réunis à l'Hôtel de Ville de Bulle. Ensemble, ils ont tracé les grandes lignes de leurs cinq premiers projets. Et déjà, quelques réalisations voient le jour, comme le jardin du Pissenlit, à la rue de la Sionge, à Bulle, avec sa boîte à livres (photo). [PAGE 3](#)



ARCH. C. HAYMOZ

Bien vivre l'Euro

FOOTBALL. Les amateurs pourront se réunir un peu partout dans le canton pour suivre les matches de l'Euro sur grand écran. Dans le pays hôte, les polémiques entourent l'équipe de France. [PAGES 7 ET 13](#)

Lessoc comme décors

CINÉMA. Lundi, un faux marché a été installé à Lessoc pour les besoins d'une production suisse. Quarante figurants et deux comédiens ont participé à cette journée de tournage en Gruyère. [PAGE 5](#)



CLAUDE HAYMOZ

SPORTS 13-15 / AVIS MORTUAIRES 18 et 19 / CINÉMAS 21 / TÉLÉVISION 23 / MAGAZINE 24

Rédaction: tél. 026 919 69 00 / fax 026 919 69 01 / e-mail: redaction@lagruyere.ch / rue de la Léchère 10 / 1630 Bulle Abonnements: tél. 026 919 69 03 / fax 026 919 69 01 / e-mail: administration@lagruyere.ch Annonces: régie media f, Fribourg / tél. 026 426 42 42 / e-mail: info@media-f.ch



Vingt-cinq mesures pour l'égalité

Le canton s'offre un plan pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'administration. Découper les postes et repenser la distribution des pourcentages font partie des mesures imaginées.

DOMINIQUE MEYLAN

CANTON. Pas de quotas, mais des objectifs à atteindre dans chaque direction. L'administration fribourgeoise compte encore trop peu de femmes dans ses cadres et veut corriger la situation. Un plan pour l'égalité (PEAC) a été présenté hier à la presse.

Les objectifs vont bien au-delà de la simple présence de femmes aux postes à responsabilités. Le Conseil d'Etat souhaite offrir de bonnes conditions de travail à ses collaborateurs, attirer du personnel hautement qualifié et soutenir le bon fonctionnement de ses services. «Nous voulons donner les mêmes chances et les mêmes conditions de travail aux femmes et aux hommes», rapporte la directrice de la Santé et des affaires sociales, Anne-Claude Demierre.

Quelque 25 mesures ont été élaborées par un groupe de travail. «En plus de la décision politique, ce plan a été monté sur la base d'une démarche participative», rapporte Geneviève Beaud Spang, responsable du Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille (BEF). Les employés de l'administra-



Les conseillers d'Etat Anne-Claude Demierre et Georges Godel ont présenté un plan pour l'égalité au sein de l'administration fribourgeoise. CHLOÉ LAMBERT

tion ont été largement impliqués dans la réflexion.

Former les cadres

Parmi les mesures, le canton veut sensibiliser les cadres au recrutement équitable entre hommes et femmes. Il se propose également de les former en matière de gestion, afin de

donner des pistes pour concilier responsabilités, temps partiel et absences dues à un congé maternité.

Les expériences non professionnelles seront systématiquement intégrées lors du recrutement et de la fixation du salaire. Le canton se propose d'ouvrir des postes à des taux inférieurs à 100%, afin d'analyser la possibilité de job-sharing. L'Etat prévoit également de s'abonner au service Chaperon rouge de la Croix-Rouge qui vient en aide aux parents momentanément sans solution de garde.

L'information et la sensibilisation demeurent essentielles dans le domaine de l'égalité. Il s'agit avant tout de changer les mentalités, comme l'ont répété plusieurs intervenants hier. Le canton va mettre à disposition un site intranet où ses employés pourront trouver l'ensemble des informations relatives à l'égalité.

Le coût de ce plan est estimé à 430 000 francs pour les années 2016 à 2019. Plus des deux tiers de cette somme sont déjà inscrits aux budgets du BEF et du

Service du personnel et d'organisation.

Chaque direction se donnera une valeur cible à atteindre en matière de représentation des femmes dans les postes à responsabilités. «Les quotas ont été refusés dès le départ», explique Tanja Bauer, collaboratrice scientifique au BEF. La situation, très diverse selon les départements, ne permet pas d'objectifs chiffrés ou de délais impartis, selon les responsables. Pour engager une femme, il faut avoir un poste à repourvoir et une candidate dont le profil s'impose. «Avec la volonté, on arrive à améliorer la situation», promet le conseiller d'Etat Georges Godel.

Le canton ne part pas de zéro. Il a déjà mis en œuvre le contrôle de l'égalité salariale, un congé maternité de seize semaines et paternité de cinq jours. Il s'active à offrir une nouvelle gestion du temps de travail. «Cela permet aux employés de fonctionner de manière plus flexible en limitant les temps bloqués, explique Georges Godel. Et nous aurons bientôt la possibilité du télétravail.» ■

Des cadres très masculins

Une analyse effectuée en 2014 donne quelques pistes sur la répartition des femmes et des hommes dans l'administration cantonale. Dans les classes de salaire de 15 et moins, deux tiers des employés sont des femmes. A l'autre extrémité de l'échelle hiérarchique, la proportion s'inverse: les hommes représentent les deux tiers des salariés en classe 28 et plus. Même dans les fonctions typiquement féminines, les cadres masculins sont plus nombreux. «Il y a une ségrégation verticale très marquée», constate la conseillère d'Etat Anne-Claude Demierre.

L'âge des enfants a une influence importante sur le taux d'activité des femmes. Quelque 50% des jeunes mères travaillent entre 40 et 59%. Seules 15,6% d'entre elles atteignent des taux de 80 à 100%. Les hommes sont peu influencés par l'âge de leur progéniture. Ils sont également beaucoup plus nombreux à travailler à temps complet.

Au niveau salarial, les différentes fonctions sont évaluées par EVALFR, un outil qui doit assurer une égalité de traitement. Si le salaire médian des hommes est 33% plus élevé que celui des femmes, cela s'explique par la répartition inéquitable des sexes selon les positions hiérarchiques. Une petite part de cette différence pourrait venir des années d'expérience perdues par les femmes quand elles élèvent leurs enfants. DM

Un juge itinérant attendu avec impatience

TRIBUNAUX. Les représentants du Conseil de la magistrature ont à nouveau dénoncé hier le manque chronique de moyens dont souffre la justice fribourgeoise depuis plusieurs années. La situation devrait toutefois s'éclaircir avec la nomination par le Grand Conseil la semaine prochaine d'un juge itinérant. «Nous sommes reconnaissants au Conseil d'Etat d'avoir fait ce geste», a rapporté Jérôme Delabays, président du Conseil de la magistrature, au moment de présenter le rapport annuel de cette institution.

Un devoir du canton

En septembre dernier, des représentants de différentes instances judiciaires avaient rencontré le Gouvernement pour discuter des solutions à apporter à cette surcharge. «La justice

est un des trois pouvoirs. L'Etat a le devoir de la faire fonctionner», rappelle Jérôme Delabays. Avec le gel des engagements dans l'administration, impossible toutefois d'obtenir la création de postes supplémentaires.

Sous l'impulsion du directeur de la Sécurité et de la justice Erwin Jutzet, le canton s'est montré novateur et a inventé une nouvelle fonction. Le juge itinérant viendra apporter son appui aux tribunaux d'arrondissement et aux justices de paix.

Il travaillera probablement depuis Fribourg et sera appuyé par un greffier et un secrétaire. Les tribunaux pourront lui confier des dossiers, quand ils se sentiront débordés. «Cela donnera un peu de souplesse quand il y a le feu à la maison», image Jérôme Delabays.

Formellement, le Tribunal cantonal rédigera un préavis sur les demandes d'aide et le Conseil de la magistrature tranchera. Ce fonctionnement pourrait être affiné. «Il faut être un peu pragmatique et voir comment les choses évoluent», note Jérôme Delabays. Ces trois nouveaux postes ont été créés jusqu'à fin 2018. «Nous espérons vraiment que ça puisse être pérennisé.»

La Broye en priorité

Le Tribunal d'arrondissement de la Broye souffre particulièrement et ce sera vraisemblablement le premier incendie à éteindre pour le juge itinérant. Mais le travail ne manque pas ailleurs.

Le Conseil de la magistrature suit attentivement la situation en Gruyère et dans le Lac, deux districts en

manque chronique de personnel. Les justices de paix continuent à travailler intensément sur des situations difficiles qui doivent parfois être traitées urgentement. Le stock des dossiers à la Cour des assurances sociales est tel que la situation reste préoccupante malgré les soutiens attribués ces dernières années. Dans beaucoup de tribunaux, la nomination de juges ad hoc a permis d'alléger certaines situations, mais les problèmes de fond demeurent.

«Nous ne demandons pas forcément des dizaines de postes», explique Jérôme Delabays, qui prend l'exemple de la justice de paix de la Sarine. En 2015, un 60% supplémentaire a été attribué à cette instance, qui suscitait alors beaucoup d'inquiétudes au Conseil de la magistrature. «Cela a eu

un effet énorme, rapporte Wanda Suter, juge de paix de la Sarine. Cela a aussi été bénéfique pour l'état d'esprit.»

Les explications de cette hausse d'activité, dont le canton n'est pas le seul à souffrir, sont multiples. Les gens recourent plus régulièrement aux tribunaux, les causes se complexifient et la croissance démographique fribourgeoise vient accentuer ce phénomène.

Pour garder la tête hors de l'eau, certains magistrats cumulent les heures supplémentaires. Les temps partiels ne sont pas toujours respectés. «Pour certains juges, cela se compte en milliers d'heures», détaille Jérôme Delabays. Des discussions ont lieu actuellement sur l'éventuel remboursement de ces heures supplémentaires. DOMINIQUE MEYLAN

En bref

URBANISME

Une œuvre d'art pour redynamiser le Bourg

La ville de Fribourg a dévoilé hier le résultat de l'appel à projets artistiques lancé par son service culturel. L'architecte fribourgeois Joris Pasquier a été choisi parmi 19 autres artistes avec *La table du Bourg*, une œuvre, un mobilier urbain, qui créera un nouveau lieu de rencontre dans l'espace public. Elle a été installée le 8 juin sur la place Nova Friburgo – elle en utilise d'ailleurs la forte déclivité. Libre d'usage durant les beaux jours, elle sera mise à l'abri durant l'hiver.

FРИBOURG

Le Conseil général veut sauver la poste de Beaumont

Le Législatif de la ville se bat pour garder l'office de poste de Beaumont. Dans une résolution adoptée à l'unanimité, le Conseil général plaide pour le maintien d'une antenne dans ce quartier densément peuplé, en plein développement et à proximité immédiate du nouveau site d'innovation BlueFactory. Pour le Législatif, Fribourg a atteint son quota en matière de fermeture d'agences. Le texte a été transmis à La Poste Suisse.

FESTIVAL

Les Georges flirtent avec les seniors

Toujours à la recherche de nouveaux publics, les Georges s'attaquent à la tranche des 60 ans et plus. Dans un atelier de médiation culturelle, le festival qui se tiendra du 12 au 17 juillet invite les seniors à venir passer leurs vinyles sur une minuscène appelée Bühneli. L'inscription est gratuite et peut se faire par téléphone (076 437 97 89), par e-mail (elise@lesgeorges.ch) ou sur le site www.lesgeorges.ch/platine.

Conseil d'Etat Séances des 30 mai et 6 juin 2016

Le Conseil d'Etat a:

ADOPTÉ ET TRANSMIS

au Grand Conseil la réponse au postulat Erika Schnyder/Antoinette de Weck - Encaissement des impôts; le rapport sur le postulat Erika Schnyder/Antoinette de Weck - Encaissement des impôts; la réponse à la question Madeleine Hayoz - Les collaborateurs pédagogiques; le projet de décret relatif à la création d'un programme de master en médecine humaine à l'Université de Fribourg; le projet de loi modifiant la loi d'application de la Loi fédérale sur l'assurance maladie;

MODIFIÉ l'ordonnance concernant la vaccination contre le cancer du col de l'utérus (papillomavirus humain);

RÉPONDU à plusieurs consultations fédérales. Ces réponses seront publiées ces prochains jours sous www.fr.ch/consultations_federales;

NOMMÉ de nouveaux membres au sein de la commission des constructions scolaires; de la commission de l'égalité hommes-femmes et de la famille. La composition des commissions de l'Etat et des comités de pilotage (COPIL) est visible sur la page www.fr.ch/commissions.

CONVOQUÉ le corps électoral du canton de Fribourg pour le dimanche 25 septembre 2016 en vue de la votation populaire fédérale sur les objets suivants: initiative populaire du 6 septembre 2012 «Pour une économie durable et fondée sur une gestion efficiente des ressources (économie verte)», initiative populaire du 17 décembre 2013 «AVS-plus: pour une AVS forte», Loi fédérale du 25 septembre 2015 sur le renseignement (Lrens);

ADOPTÉ ET TRANSMIS au Grand Conseil la réponse à la motion Eric Collomb/Stéphane Peiry - Plafonner la contribution de l'OCN au profit de l'Etat sur les prestations obligatoires; la réponse à la question Yvonne Stempf-Horner/André Schneuwly - Prise en charge d'enfants avec des troubles du comportement et des troubles psychiques; le projet de loi modifiant la Loi sur les bourses et les prêts d'études (accès aux données du Service cantonal des contributions); la réponse à la question Pierre Mauron/René Thomet - L'argent, il est où?; la réponse à la question Raoul Girard - Les Panama papers et Fribourg; le projet de loi modifiant la Loi sur l'information et l'accès aux documents (adaptation à la Convention d'Aarhus);

ÉDICTÉ l'ordonnance concernant la chasse (Ocha);

PRIS ACTE de la démission de la vice-présidente de la commission du Conservatoire. La composition des commissions de l'Etat et des comités de pilotage (COPIL) est visible sur la page www.fr.ch/commissions. GRU

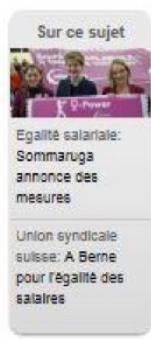
Un plan pour l'égalité au sein de l'administration

Le Conseil d'Etat a prévu 25 mesures visant à encourager l'égalité entre les femmes et les hommes au sein de l'administration cantonale.



(photo: Keystone)

Vingt-cinq mesures pour atteindre cinq objectifs stratégiques en matière d'égalité entre les femmes et les hommes: le Conseil d'Etat fribourgeois a adopté un plan qui vise à diminuer les disparités professionnelles dues au facteur genre au sein de l'administration cantonale. Le PEAC (Plan pour l'égalité entre les femmes et les hommes au sein de l'administration cantonale) a été élaboré par un groupe de travail dirigé par la Conseillère d'Etat Anne-Claude Demierre et comprenant de nombreux acteurs, comme le Service du personnel et de l'organisation (SPO), le Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille (BEF), l'Université et les Hautes Ecoles du canton de Fribourg.



Les mesures formulées sont le résultat d'une large démarche participative menée au sein de l'administration cantonale. Après une analyse des besoins formulés par les diverses parties prenantes, elles ont été élaborées puis priorisées par le groupe de travail. Elles ont un caractère de sensibilisation, d'information, de formation, de conseil ou d'échange. La première mesure du PEAC vise, par exemple, à sensibiliser les recruteurs à des aspects spécifiques liés à l'égalité. Une autre mesure prévoit d'expliquer l'intégration des expériences non-professionnelles lors du recrutement et de la fixation du traitement, ou encore de laisser les postes à 100% ouverts à des taux inférieurs et d'analyser la possibilité concrète du job-sharing.



Milliers de manifestants pour l'égalité salariale

Une analyse, réalisée afin d'avoir une image de la situation actuelle, démontre que seulement 27% des postes de chef de services et un tiers des postes de cadres supérieurs sont occupés par des femmes. Les femmes travaillent souvent à temps partiel, et leur pourcentage de travail est influencé, de manière importante, par l'âge du plus jeune enfant. Les hommes, en revanche, travaillent majoritairement à plein temps, et l'âge du plus jeune enfant ne semble pas jouer de rôle.



118



teletext

SUISSE

09.06.16 10:30

FR: 25 mesures pour l'égalité des sexes
Le canton de Fribourg met en oeuvre un plan de 25 mesures pour encourager l'égalité entre hommes et femmes dans l'administration. Il ne prévoit aucun quota, mais des efforts de sensibilisation, de formation et de conseil.

"La première mesure, c'est la sensibilisation des chefs de service avec une intégration de la question de l'égalité hommes-femmes dans le recrutement", a expliqué jeudi la conseillère d'Etat Anne-Claude Demierre à la RTS.

Une autre mesure prévue est la collaboration avec le service de garde d'enfants à domicile de la Croix-Rouge fribourgeoise, qui permet aux parents qui ont un enfant malade d'avoir recours gratuitement à une garde.

Redaktion

—
Büro für die Gleichstellung von Frau und Mann und für Familienfragen GFB
Tanja Bauer, Wissenschaftliche Mitarbeiterin HS

Übersetzung

—
Simone Pieren, Übersetzerin

Auskünfte

—
Büro für die Gleichstellung von Frau und Mann und für Familienfragen GFB
Rue de la Poste 1, 1701 Freiburg
T +41 26 305 23 86, F +41 26 305 23 87
www.fr.ch/gfb

Mai 2016